PHILIPPE ARDANT

Les réactions à la politisation de la fonction publique

En cent cinquante ans l'Administration française s'est donné une image. Celle d'une institution au service des citoyens, de tous les citoyens, loyale certes à l'égard du pouvoir du moment mais menant son action sans considération des opinions ou des attaches partisanes des administrés. Neutralité et impartialité assuraient l'égalité de traitement entre les individus. De leur côté les agents suivaient une carrière à l'abri de la politique : recrutés par concours, leur avancement se faisait à l'ancienneté, avec le correctif de promotions au choix reconnaissant des mérites particuliers et non les services rendus au Gouvernement ou les amitiés de parti. Libre de ses options dans sa vie personnelle, le fonctionnaire ne les manifestait pas au grand jour et, surtout, les mettait entre parenthèses dans le service ; elles ne lui valaient ni disgrâce ni faveur.

Image flatteuse et fausse dans sa simplification : les nominations politiques ne datent pas d'hier, les engagements partisans affichés des fonctionnaires non plus, les Gouvernements ont souvent fait peu de cas de la neutralité. N'importe, jusqu'à une époque récente l'administration et les agents étaient bien perçus ainsi.

Cette représentation change, aujourd'hui le mythe est atteint. Le pouvoir a multiplié les voies lui permettant de favoriser ses amis sans suivre les filières normales : nominations, mutations, révocations spectaculaires font les gros titres des médias ; à l'obligation de réserve des fonctionnaires se substitue un militantisme avoué. Là où elle retient le plus l'attention des citoyens, l'administration se politise : à

la base, dans des municipalités transformées en fiefs des partis, et à la tête où les fonctions de direction sont confiées à des fidèles du Gouvernement. Et l'on constate que les postes de responsabilité dans les entreprises publiques connaissent le même sort. Les fonctions publiques deviennent un enjeu et un instrument politiques. A la place de l'image traditionnelle de la neutralité du service émerge celle d'une administration inféodée au pouvoir.

La mutation n'est encore que partielle — le phénomène ne concerne qu'une minorité d'emplois et n'est peut-être pas irrésistible — mais déjà elle ne reste pas sans effet sur les esprits et les comportements. Comment réagissent à la fois ceux qui vivaient sur les représentations anciennes et les plus jeunes ? Tout ce qui s'était construit autour de l'idée de neutralité est peu à peu remis en cause. Les agents formés à une certaine conception du service de l'Etat sont amenés à reconsidérer leurs devoirs, à réenvisager leur carrière, à hésiter sur leurs droits. Et les nouveaux venus inventent une autre déontologie. Dans les services, les relations professionnelles et humaines se transforment, les rapports hiérarchiques se modifient, des habitudes sont bouleversées, la politisation des hommes affecte la vie de tous les jours. Les usagers eux aussi s'interrogent : qu'attendre d'administrations où un parti semble faire la loi, traiteront-elles leurs interlocuteurs sans tenir compte de leurs affinités politiques ?

Eparses, intermittentes, vives ou feutrées selon les formes et le degré du phénomène, variables aussi selon qu'il concerne un service administratif, un corps de contrôle ou une entreprise publique, ces réactions s'apparentent parfois à une véritable pathologie. Ses symptômes ne sont pas nécessairement réunis, ils peuvent n'être pas toujours apparents, leur description ne prétend pas à une portée générale.

Les agents

La politisation intéresse au premier chef les agents. Devant des nominations à caractère politique, les fonctionnaires déjà en place laissent éclater leur humeur, elle est connue hors des services et l'opinion est bientôt prise à témoin de ce qu'ils considèrent comme une violation de l'éthique de la fonction publique. Les associations professionnelles et les syndicats ne peuvent rester silencieux et se mobilisent pour apporter leur appui aux protestataires. Leur soutien prend des formes diverses : communiqués à la presse, organisation de réunions d'information — parfois pendant les heures de travail, simulacre d'une grève jusqu'à laquelle on n'ose pas toujours aller —

invitation à bouder l'installation d'un nouveau collègue (1). Et, s'il le faut, un recours sera formé contre les nominations contestées.

Que les corps se rebellent devant cette forme de politisation ne relève pas du simple corporatisme. Certes, les agents veillent sur leurs intérêts de carrière, mais ils sont aussi sensibles à l'image donnée à l'extérieur par des recrutements hors des filières traditionnelles. Leur position est d'ailleurs inconfortable dans la mesure où ils doivent à la fois lutter contre la politisation et ne pas accréditer l'idée qu'elle existe (2). Mais alors que les corps sont ainsi sur la défensive, certains à l'intérieur des services cherchent à s'accommoder du phénomène et à en tirer les conséquences pour leur propre compte.

Comment expliquer ces deux attitudes ?

L'accès aux responsabilités est normalement réservé aux titulaires de certains diplômes, sélectionnés par des concours difficiles, formés des années durant à travers des affectations multiples et parfois ingrates. En entrant dans un corps les agents ont dans l'esprit un plan de carrière, les conduisant par étapes à un certain type de postes, aboutissement d'une vie passée au service de l'Etat. Lorsque des nominations politiques deviennent courantes, elles interfèrent dans les promotions et remettent en cause le déroulement normal des carrières. Sans avoir démérité, le fonctionnaire verra au dernier moment le poste auquel il aspirait se dérober, et ses jeunes collègues observant ses déboires s'interrogeront sur leur avenir. Comment les agents ne seraient-ils pas démoralisés ? Comment ne pas imaginer, par exemple, les sentiments des inspecteurs des finances lors de l'arrivée au tour extérieur d'un nouvel inspecteur général de 45 ans — et après qu'on ait laissé le poste vacant quelques semaines pour lui permettre d'atteindre cet âge réglementaire — alors qu'eux-mêmes seront nommés en moyenne à ce grade à 53 ans ? Peut-on ne pas comprendre l'amertume des 114 ministres plénipotentiaires et conseillers des affaires étrangères de 1re classe, sans affectation en janvier 1986 (3), devant les nominations répétées à des postes d'ambassadeurs de personnalités extérieures à la Carrière ? L'Etat n'a-t-il pas le devoir de garantir à ses serviteurs un cursus régulier impliquant que l'accès aux emplois supérieurs ne sera pas tributaire des péripéties de la vie politique ?

Les agents n'ont pas besoin seulement de sécurité, ils aspirent

(1) Cf. par exemple, pour le ministère des affaires étrangères, *Le Monde*, 20, 21 février, 11 mars, 8 mai 1986.

(2) Cf. par exemple pour les juridictions administratives, *Le Figaro* 6-7 septembre 1986 ; *Le Monde*, 17 septembre 1986.

(3) Chiffre donné au cours d'un colloque tenu au Quai d'Orsay le 9 janvier 1986.

aussi à la considération. Ils se veulent des « professionnels » et souhaitent être perçus comme tels à l'extérieur. Or, les nominations politiques récompensent souvent une fidélité sans trop se soucier des compétences. Elles suggèrent qu'aucune qualification particulière n'est nécessaire pour remplir un emploi auquel des fonctionnaires ne peuvent prétendre qu'après vingt ou trente ans de préparation. N'importe qui pourrait être ambassadeur ou préfet, il ne serait pas nécessaire d'avoir une expérience vécue de l'administration pour la contrôler en tant qu'inspecteur général et la littérature ou la médecine donnerait qualité, tout autant que le droit, pour siéger à la Section du contentieux du Conseil d'Etat. La désinvolture du prince rend dérisoire la prétention au professionnalisme des hauts fonctionnaires. Leur crédit tient à une compétence enracinée dans une longue familiarité avec la pratique de l'administration, le pouvoir n'en a cure et leur donne l'impression de mépriser ce qui est l'un des fondements de leur autorité.

L'inquiétude des agents est aggravée par la constatation des inégalités à l'intérieur même des corps en fonction des allégeances politiques. Les règles habituelles d'avancement sont en effet bouleversées et certaines carrières connaissent des raccourcis foudroyants. Alors que l'on accède, par exemple, en moyenne à 48 ans au grade de directeur (4) et après vingt et un ans de service, il est décourageant d'assister à la nomination de collègues âgés de 32 ou 34 ans, six ans seulement dans certains cas après leur sortie de l'ENA.

Toute une conception de la fonction publique est remise en cause lorsque ces pratiques deviennent courantes. La race de fonctionnaires apolitiques, de l'ancienne école, entrés au service de l'Etat comme d'autres en religion, indifférents aux changements de Gouvernement et appliquant sans états d'âme apparents des politiques successives, parfois contradictoires, risque de disparaître. Peut-on rester à l'écart du débat politique si on a le souci de sa carrière ? Devra-t-on, faute d'attaches partisanes, végéter dans des emplois sans relief alors que des camarades plus malins et ambitieux collectionnent les postes en vue, et, il faut bien le voir aussi, les plus rémunérateurs ? A la sortie de l'ENA le rang de classement commandait le choix de la carrière, dès ce moment un autre choix ne s'impose-t-il pas, celui du parti ou de l'homme politique au char duquel accrocher son étoile ? En même temps on optera pour un corps non par goût

(4) Danièle Lochak, La haute administration française à l'épreuve de l'alternance, les directeurs d'administration centrale en 1981, *Haute administration et politique*, CURAPP, PUF, 1986, p. 71.

pour le métier mais pour ses promesses de détachement et les chances qu'il offre de se faire apprécier du pouvoir politique. L'inspection des finances et le Conseil d'Etat ouvrent à cet égard des perspectives plus favorables que les tribunaux administratifs ou les anciens combattants... Des vocations de sujets brillants seront découragées de se tourner vers l'administration par l'incertitude de l'avenir. Dès lors que les règles du jeu — un avancement combinant mérite et ancienneté paraissent faussées et hypocrites, autant se diriger vers le secteur privé où la concurrence est peut-être sans pitié mais où la réussite s'appréciant aux résultats, les choses sont claires, on y sera jugé sur son travail et son efficacité.

Mais tous les agents n'ont pas les mêmes réticences à l'égard de la politisation. Certains prendront au contraire leur parti de la situation et chercheront à l'exploiter. Ils feront le pari du choix politique, acceptant au départ les risques d'une carrière en accordéon. A la disgrâce morose, passée au « frigidaire », ou « au placard », succédera l'exaltation des responsabilités accrochant l'attention des médias. Les à-coups ne sont d'ailleurs pas inéluctables. Des sinécures dorées peuvent échoir à ceux qui sauront profiter de la solidarité inter-partis. Recaser convenablement un fonctionnaire de l'autre bord n'est-ce pas prendre une assurance dont on peut espérer bénéficier soi-même demain en cas d'alternance ? Et les habiles s'efforceront de passer sans bruit d'un camp à l'autre.

La politisation n'est plus alors la conséquence subie de nominations au tour extérieur ou dans les emplois à discrétion. Elle est voulue, de l'intérieur du corps, par des agents entrés par les voies normales, mettant en œuvre une autre conception du service public, se réclamant d'une nouvelle déontologie. Le constat de la politisation amène le corps à se politiser : le phénomène existe, il faut en tirer la leçon et s'engager soi-même. Cette attitude est beaucoup plus préoccupante pour qui est attaché à la conception traditionnelle de la fonction publique que l'utilisation abusive des tours extérieurs.

En outre, l'analyse incite ses auteurs « à sauter le pas » et à tenter de mener de front une carrière politique et le service public. Un haut fonctionnaire peut faire un bon candidat aux élections, son passage dans les cabinets ministériels lui a donné des relations, ses fonctions ont déjà pu lui valoir une certaine notoriété. Après un premier mandat local s'ouvrent d'autres perspectives, la mise en congé pour l'exercice d'un mandat électif national permet de ne pas couper les liens avec le service, on y trouvera refuge en cas d'adversité.

La politisation de la haute fonction publique entraîne ainsi

l'hétérogénéité des corps (5). A côté des agents formés à la conception traditionnelle du service de l'Etat, on en trouve d'autres, tard venus dans un corps où, même si leurs mérites ne sont pas toujours négligeables, ils ne seraient pas entrés sans appuis politiques, et enfin un autre groupe dont la composition varie selon les fluctuations de la vie politique, car il accueille les opposants qui vivent comme provisoire leur situation présente dans l'espoir d'un retournement de la conjoncture.

On conçoit que cette coexistence influe sur la vie des services.

La vie des services

Comment les services vont-ils réagir à la présence en leur sein d'agents dont l'engagement politique n'est pas un mystère ? Certes, ils sont habitués aux changements de responsable et ont appris à s'adapter à chaque fois à la personnalité, aux méthodes, aux idées du nouveau venu. Mais à la nomination politique s'attache autre chose, elle ne s'est pas faite par les voies normales, l'arrivant entre avec une étiquette partisane, et à cause d'elle. Quel accueil recevra-t-il, parviendra-t-il aisément à dialoguer, à travailler, à commander ? Et, si un réseau fondé sur des affinités politiques se constitue, les relations à l'intérieur du service pourront-elles rester les mêmes et, en définitive, le fonctionnement du service — et son efficacité — ne seront-ils pas modifiés.

Lorsque la pratique des nominations politiques ne porte que sur quelques cas — relevant par exemple du tour extérieur — l'intégration ne soulève guère de problèmes. Dans un vaste corps, l'arrivée de loin en loin d'un nouveau collègue, plus connu pour ses liens politiques que par ses compétences spécifiques, est considérée comme un tribut que l'usage fait payer au pouvoir sans que l'autonomie du corps en soit menacée. De lui-même l'intéressé se fondra dans la masse n'ayant probablement de cesse que son péché originel ne soit oublié. Toléré seulement au début peut-être, il sera accepté pour peu qu'il sache respecter les usages et se révèle utilisable. On lui sera reconnaissant de sa discrétion et nul ne s'étonnera de voir son bureau souvent inoccupé.

Les relations risquent d'être plus tendues et l'intégration plus difficile si les circonstances de la nomination ont fait quelque bruit,

(5) Cf. J.-L. Bodiguel et M. C. Kessler, les directeurs d'administration centrale, *in* P. Birnbaum, *Les élites socialistes au pouvoir*, p. 195 ; J. Chevallier, La gauche et la haute administration sous la Ve République, in *La haute administration et la politique*, CURAPP, 1986.

si le corps est étroit et le poste élevé, et surtout si les arrivées sont nombreuses.

Le remplacement brutal et sans motif sérieux à la tête d'un grand service, ou d'une entreprise publique, d'un dirigeant apprécié et depuis longtemps dans la maison par une personnalité venue du monde politique peut provoquer un traumatisme durable. En prenant ses fonctions le responsable aura pour interlocuteurs les anciens collaborateurs de son prédécesseur, choqués par le traitement qu'il vient peut-être de subir, circonspects à l'égard de l'arrivant, et qui mettront du temps à concilier leur fidélité à leur ancien chef et la loyauté au service. Sans compter que l'opération prend parfois l'allure d'une reprise en main dont le personnel est mortifié.

La situation est comparable lorsque la nomination n'est plus isolée mais entre dans une vague massive d'arrivées comme, par exemple, celle entraînée dans certains corps par la loi du 14 septembre 1984, sur l'abaissement de la limite d'âge. La multiplication des désignations au tour extérieur, dues à la faveur du prince, a suscité ici et là un malaise dont l'écho a franchi, en particulier, les murs des grands corps. L'arrivée en force d'hommes aux liens politiques notoires peut être interprétée comme le signe d'une volonté d'infléchir le comportement du corps dans le sens voulu par le pouvoir ; mis en observation dans un premier temps, les arrivants ne seront pas nécessairement assimilés ensuite.

Réticences ou rejet entraînent à leur tour des réactions accroissant la politisation du service. Peu en confiance avec ses collaborateurs, souvent eux-mêmes nommés pour leurs opinions, le nouveau responsable cherchera à s'entourer de personnes sûres. Il réorganisera son équipe, appelant à ses côtés des gens partageant ses options. Les vacances d'emploi lui permettront d'en faire venir de l'extérieur, au besoin des postes seront créés ; ou bien, pour esquiver la nécessité des autorisations budgétaires, il aura recours à des contrats à durée déterminée passés avec la société de services du parti dont il est proche. La nomination politique produit ainsi des effets en chaîne, elle suscite d'autres recrutements, moins voyants, qui constituent la partie immergée de l'iceberg partisan. Peu à peu un organigramme sera mis en place où les points stratégiques sont occupés par des agents à la fidélité éprouvée.

Cette restructuration n'est pas toujours possible, aussi voit-on parfois apparaître un autre phénomène (6). A côté de la hiérarchie

(6) Cf. Rapport de l'inspection générale de l'administration sur l'ONASEC, cité *in* Alain Rollat, Une nouvelle affaire, *Le Monde*, 25 juin 1986, p. 8.

officielle du service s'en crée une autre, occulte, réunissant sans considération de responsabilité des agents proches par leurs opinions du chef de service. Celui-ci s'entoure d'un groupe de conseillers officieux avec qui seront étudiés les dossiers importants et préparées les décisions (7).

La concertation entre agents ayant les mêmes affinités idéologiques n'est d'ailleurs pas liée à une nomination politique à leur tête. Elle peut se développer en dehors de toute initiative hiérarchique, des fonctionnaires décidant d'une attitude commune sur certains dossiers et opinant ensuite en bloc en faveur de la solution arrêtée. Si ce comportement vient à être décelé, il est probable qu'il incitera d'autres agents — aux opinions politiques opposées — à s'organiser à leur tour pour le contrarier. Deux blocs se feront face entre lesquels les relations s'envenimeront. L'information circulera mal de crainte de voir des documents parvenir entre les mains de partis politiques qui les utiliseront pour les besoins de leur cause, à la moindre fuite on s'accusera de violation de l'obligation de discrétion (8). Le service glisse vers une bipolarisation droite-gauche et c'est tout son fonctionnement qui est mis en cause.

A priori pourtant le bon fonctionnement du service est souvent favorisé par la politisation de ses chefs. Le pouvoir se félicite de s'appuyer sur des hommes qui mettront en œuvre avec zèle ses directives. Les dossiers avanceront vite. Plus d'attente interminable d'un rendez-vous avec le cabinet du ministre, plus d'interlocuteurs injoignables au téléphone, plus de réunions infructueuses avec des subordonnés irresponsables. Les intermédiaires sont court-circuités, directeurs ou présidents frappent directement à la bonne porte. Leurs points de vue bénéficient d'un préjugé favorable, on leur donnera les moyens — financiers en particulier — de réaliser leurs objectifs (9).

Mais la situation est inversée lorsque le pouvoir est susceptible de changer de main. Ceux qui étaient bien en cour se sentent

(7) Comment ne pas penser aux comités de parti, qui doublent la hiérarchie officielle des services et des entreprises dans les régimes marxistes.

(8) Dans certains services les agents ont noté une modification subtile de l'ambiance. Avec la politisation, la liberté de langage s'atténue dans les conversations privées. Qu'il s'agisse des problèmes du service, des décisions prises par ses chefs, ou de l'actualité politique, il n'est plus de propos anodins. Tous sont interprétés comme une prise de position politique à l'égard de la direction.

(9) Dans le domaine, combien important, des relations avec le personnel, il est probable que les premiers contacts avec les représentants des comités d'entreprise et les délégués syndicaux seront plus ou moins détendus selon les attaches partisanes des nouveaux dirigeants.

menacés alors que ceux qui faisaient profession d'apolitisme se demandent avec inquiétude si leur poste ne va pas intéresser quelque ambitieux.

Dès avant l'échéance électorale les uns et les autres tenteront de se prémunir contre les effets fâcheux du changement. Préoccupés de leur propre avenir, cherchant des appuis, ils négligeront leurs activités professionnelles, et leurs collaborateurs, conscients de la menace pesant sur leur chef, s'engageront dans des supputations sur la succession, retarderont les dossiers sur lesquels ils sont en désaccord et pousseront au contraire les décisions qu'ils craignent de voir remettre en cause. Une crise de succession s'ouvre dont pâtit le service qui fonctionne par à-coups, soit qu'on s'efforce de créer à la hâte l'irréversible, soit qu'on ajourne des décisions urgentes. Le mal s'aggrave à l'arrivée d'une nouvelle majorité : le responsable ne trouve plus d'interlocuteurs, des réunions concernant son service sont organisées auxquelles il n'est pas invité, ses collaborateurs sont convoqués à d'autres sans qu'il en soit avisé, des notes d'informations lui sont demandées sans explication. A tous ces signes il comprend que ses jours sont comptés, le vide se fait autour de lui, il n'a plus de prise sur la réalité. Pendant ce sursis comment le service ne péricliterait-il pas ? S'il est de petite taille, tout le monde se connaît, le malaise gagne l'ensemble du personnel. Plus l'emprise politique a été forte plus les relations se tendent, ceux qui se sont estimés brimés pour leurs opinions relèvent la tête et rêvent de revanche. Le service vit dans la tension et travaille au ralenti dans l'attente du successeur. Au bout du compte ce sont peut-être les usagers qui souffriront le plus de la situation.

Les usagers

L'homme de la rue assiste en spectateur attentif aux péripéties de la politisation. Le phénomène ne peut le laisser indifférent car il sent qu'en définitive c'est la conception du service public et de ses relations avec les usagers qui est en cause. Comment va-t-il réagir à l'énumération toujours prolongée des postes qu'on lui dit attribués en récompense de titres politiques ? Que peut-il penser de la dénonciation véhémente — parfois avant même qu'elles ne soient prises — de décisions d'un grand corps de l'Etat dont la justification serait politique ? Lit-il sans perplexité que l'avis d'une commission, en principe indépendante et impartiale, est rendu en pratique par des hommes dont les appartenances partisanes lui sont précisées nom par nom ? Et quand il prend connaissance de la composition des

organes dirigeants de telle formation politique n'est-il pas surpris de constater que bon nombre de leurs membres exercent des fonctions importantes dans des corps de contrôle ou dans de grands services de l'Etat ?

L'accumulation de faits de cette nature ne peut qu'influer sur l'image de l'administration. D'autant qu'à la vigueur de la dénonciation de la politisation ne répondent que de timides mises au point venant en général des corps eux-mêmes. Les Gouvernements successifs n'ont, ces dernières années, pas fait preuve d'un zèle exagéré pour dissiper l'image d'une fonction publique politisée. Qu'on se rappelle, par exemple, la mollesse avec laquelle le pouvoir de l'époque avait, en 1982, pris la défense du Conseil d'Etat attaqué par les communistes mécontents de l'annulation d'un certain nombre d'élections, ou, en sens inverse le soutien apporté du bout des lèvres, pendant l'été 1986, par le Gouvernement de M. Chirac à la même institution lorsque les critiques vinrent de l'autre horizon politique.

Les usagers se font peu à peu à l'idée que l'administration est politisée et que les hautes fonctions publiques, en particulier, sont entrées dans le champ du jeu politique. Il n'y a plus de frontière entre la haute administration, les milieux politiques, le Gouvernement et le Parlement, les hommes appartiennent au même univers où ne les différencie qu'une spécialisation provisoire des tâches. Les luttes politiques apparaissent comme des luttes pour les places : si le système des dépouilles n'est pas encore entièrement inscrit dans les faits, il s'ancre dans les esprits. L'image de la fonction publique ne peut qu'en pâtir. Les fonctionnaires étaient déjà perçus comme des privilégiés du fait de leur garantie d'emploi. On admettait cependant qu'ils devaient leur situation à leur compétence et à leurs mérites. La réserve tombe si l'on peut penser maintenant qu'ils les tiennent de leurs amitiés politiques. C'est alors le discrédit qui guette l'administration.

Que l'image de la haute fonction publique soit altérée aux yeux des usagers ne serait qu'un demi-mal si leur confiance dans les services n'en subissait le contrecoup. Comment les citoyens accepteront-ils des déeisions dont ils soupçonnent la motivation politique ? Il n'est pas besoin d'avoir quelque expérience de l'administration pour connaître l'extrême attention de « l'administré de base » à la personne de l'agent chargé de son dossier. L'abattement ou l'espoir naît selon que l'affaire est entre les mains de celui-ci ou de celui-là, en fonction du nom du rapporteur, de la présence ou de l'absence dans une instance de telle personne. Les interventions sont fréquentes pour obtenir un aiguillage supposé favorable. Généralement assuré

de la justesse de sa cause, l'administré, comme le plaideur, pense que son sort dépend des dispositions à son égard du fonctionnaire responsable. Son étiquette politique entre en compte dans l'appréciation de ses chances de succès. Ce qui jusqu'à présent n'était qu'un sentiment instinctif trouve de plus en plus un fondement objectif à entendre répéter que l'administration est politisée. Si le pouvoir nomme des amis c'est qu'il en attend plus que de la loyauté, des services. Que deviennent la neutralité, l'égalité entre les usagers ? Ce phénomène est déjà bien réel dans certaines communes où la municipalité favorise d'abord son camp. Des citoyens estiment qu'il leur est inutile de solliciter un emploi ou un marché de la mairie puisqu'ils appartiennent à l'autre bord. Les services de l'Etat, les corps de contrôle et les tribunaux vont-ils connaître les mêmes accusations ?

En définitive les réactions à la politisation sont largement fonction de l'ampleur du phénomène. D'indignation ou de défense, tant qu'il est limité, elles demeurent alors superficielles et s'éteignent vite. Lorsque le phénomène s'étend et semble vouloir devenir la règle, les comportements doivent s'adapter ; dans les services comme à l'extérieur, on se plie à la situation nouvelle. Mais s'en accommoder n'est pas approuver et la thèse de la désétatisation risque de faire de nouveaux adeptes.

Si en effet l'appareil d'Etat doit être entre les mains de partis ou de clans, l'une des façons de faire échapper la société civile à leur emprise n'est-elle pas de réduire les interventions de la puissance publique ? A la primauté de l'intérêt général la politisation substitue celle d'intérêts catégoriels, on peut lui préférer le primat de la recherche du profit. En confiant au secteur privé des fonctions économiques, sociales et même administratives jusqu'alors exercées par l'Etat, on facilite le jeu de la concurrence dont on peut espérer qu'elle réintroduise neutralité et égalité que l'Etat ne garantit plus.

RÉSUMÉ. — *Même si la politisation n'est encore en France qu'un phénomène limité, par ses aspects spectaculaires elle suscite nombre de réactions. Les agents y voient, pour la plupart, une mise en cause d'une conception de la fonction publique à laquelle ils sont attachés, lésant en outre leurs intérêts de carrière et faisant bon compte de leur professionnalisme. Elle est en même temps difficilement vécue à l'intérieur des services et les usagers s'interrogent sur l'impartialité des administrations.*